

## Tarifs des frais annexes applicables au titre du Contrat EAU Potable Ville de La Loupe / Aqualter - Période 2023 / 2030

Désignation	Périodicité révision	Prix en € HT	Prix en € TTC
Frais d'accès au service : frais administratif d'ouverture de compte	Annuelle	39,24 €	43,16 €
Frais de mise en service suite à déplacement agent (si relève compteur, réouverture de branchement)	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Frais de résiliation : frais administratif de fermeture de compte (lors du départ du service)	Néant		
Frais de résiliation : frais d'arrêt de service suite à déplacement agent (si relève compteur, fermeture du branchement)	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement à la demande expresse de l'abonné (pour chaque manœuvre) et hors souscription-résiliation	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement pour non-respect du règlement du service	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Frais de Jaugeage compteur diamètre 15 (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	Annuelle	56,05 €	67,26 €
Frais Etalonnage compteur diamètre 15 par le service des instruments et mesures (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	Annuelle	201,78 €	242,14 €
Frais de contrôle d'une installation raccordée à une ressource privée (1ère visite)	Annuelle	134,52 €	161,42 €
Frais de contre-visite du contrôle du dispositif de ressource autonome non conforme	Annuelle	67,26 €	80,71 €
Frais pour refus, par l'utilisateur, de faire réaliser les contrôles d'une installation raccordée à une ressource privée, ou pour non-exécution des mesures prescrites par le rapport de visite suite à ces contrôles	Annuelle	67,26 €	80,71 €
Frais de fermeture en cas de non-conformité avec mise en demeure (6+12+16)	Annuelle	145,73 €	174,88 €
Frais de relance : lettre de rappel (lettre simple)	Annuelle	7,80 €	8,58 €
Frais de relance pour retard de paiement : mise en demeure LRAR	Annuelle	39,24 €	47,08 €
Frais de remise en eau suite impayé : fermeture et réouverture suite impayé autorisées par la législation	Annuelle	67,26 €	80,71 €
Indemnité légale forfaitaire pour recouvrement – professionnel (fixée par décret du 04/10/2012)	Réglementaire	40,00 €	40,00 €
Duplicata de facture	gratuit		
Frais de rejet d'un paiement		0,90 €	1,08 €
Frais de déplacement (hors mise en service ou résiliation, fermeture ou ouverture de branchement) à la demande abonné ou pour non-respect règlement du service.	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Déplacement sur demande de l'abonné pour intervention après compteur	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Déplacement sur demande de l'abonné pour un relevé d'index	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Déplacement pour remplacement d'un compteur détérioré du fait de l'utilisateur (hors coût du compteur)	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Frais pour relève de compteur impossible (non accès)	Annuel	33,63 €	40,36 €
Frais pour relève du compteur (refus de pose de télérelève)	Annuelle	33,63 €	40,36 €
Prise d'eau frauduleuse	amende	1 121,00 €	1 345,20 €
Retour d'eau dans le réseau public	amende	1 681,50 €	2 017,80 €
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam < ou = 40 mm	amende	560,50 €	672,60 €
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam > 40 mm	amende	3 587,20 €	4 304,64 €
Suivi consommation mensuelle, annuelle (agence en ligne) – compteur équipé dispositif télérelève	gratuit		
Abonnement Alertes : présomption de fuite, surconsommation personnalisables ...pour les compteurs équipés d'un dispositif de télérelève	gratuit		

(1) Actualisation des tarifs au 1er janvier selon la formule prévue au contrat d'affermage